



Communiqué de presse « Au travail, j'y vais autrement » : résultats du challenge régional Multimodal 2013

Le 6 juin, tous les établissements rhône-alpins étaient invités à participer au challenge mobilité régional « Au travail, j'y vais autrement ».

Pour participer, les établissements devaient inciter leurs employés à venir au travail autrement que seul dans leur voiture : à pied, à vélo, en bus ou car, en tram, en train, en covoiturage, ou bien sûr en combinant deux ou plusieurs de ces modes.

Les lauréats sont les établissements ayant réalisé **la part modale alternative à la voiture individuelle maximale** le jour de l'événement, autrement dit de **rassembler le plus de personnes venues autrement qu'avec leur voiture individuelle le jour de l'événement.**

L'ADTC et ses partenaires locaux (*Grenoble Alpes Métropole, SMTC Grenoble, Chambre de commerce et d'Industrie (CCI), Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan, Ville de Grenoble, Communauté de Communes du Sud Grenoblois*) ont organisé ce Challenge, coordonné au niveau de Rhône-Alpes par le Conseil régional et l'ADEME.

Cette année c'est 545 établissements publics et privés de Rhône-Alpes qui ont répondu à l'appel et ont mobilisé 29 200 salariés. Les meilleurs établissements régionaux ont été primés le 25 juin à 12h30 à l'Hôtel de Région à Lyon, dont trois établissements de la Région Urbaine Grenobloise : Office du Tourisme Sud Grenoblois, SARL EOLAS groupe Business&Decision, ST Microelectronics,

Dans la région urbaine grenobloise :

- **26587** salariés de la région urbaine grenobloise sensibilisés
- **114** établissements participants soit 49 de plus qu'en 2012
- Un taux de participation de **49,5%**
- **197806** kilomètres alternatifs à la voiture individuelle parcourus
- l'équivalent de **32 tonnes de CO2** évitées
- **37%** ont utilisés les TC (bus, car, tram, train)
- **34%** des participants ont utilisé le vélo sur leur trajet aller domicile-travail
- **11,9 %** ont utilisé la marche
- **10,6%** ont covoituré sur une partie ou la totalité de leur trajet
- **1^{ère} participation d'un PDIE** (Plan de Déplacements Inter-Etablissements Presqu'île : **59 %**)

Le podium local dans chaque catégorie d'établissements est :

- **catégorie moins de 50 employés : 11 établissements exemplaire avec 100% de participation : Agence Locale de l'Energie et du Climat, Mobilidée-Go-on-web, La Roue Verte, Ontours, Itris Automation Square, Vélocités Services, Vivravélo, Collectif Coin, Perle de Beauté, Covivo, Lunetterie Lafayette**
- **catégorie 50 à 249 employés : (1) ex æquo Ingerop Conseil&Ingénierie et SARL Eolas Groupe Business&Decision, (2) Bonitasoft, (3) Kelkoo**
- **catégorie 250 employés et plus : (1) Grenoble Ecole de Management (2) ex æquo CEA Grenoble et ST Microelectronics (3) ENP Science Campus**

RENDEZ-VOUS LE 2 JUILLET :

L'ADTC et ses partenaires récompenseront les lauréats **le 2 juillet 2013 À 16h45 À la Chambre de Commerce et d'industrie de Grenoble, accueil dans les salons au RDC.**

A cette occasion, tous **les acteurs de la mobilité** (Sémitag, **Trans**'isère, SNCF, La Roue, Verte, Vélocité Services, etc) viendront présenter leurs actualités dans la région urbaine grenobloise. **Un temps d'échange en direct pour se déplacer autrement !**

→ Contact : *Monique Giroud, présidente de l'ADTC*